

Dossier des promenades

Réunion à l'initiative de l'ASPPA



Dossier des promenades

Plus d'une soixantaine de personnes était présente aux deux réunions. Madame Fauché, Présidente de l'ASPPA, a relaté les différentes démarches juridiques qui ont été engagées contre le projet des promenades : un recours et un référé suspensif avant le démarrage des travaux.

L'association se prononce pour une rénovation à l'identique des promenades et non pas la réalisation d'un jardin public, qui peut avoir sa nécessité à Condom mais dans un autre lieu.

Pour l'association, le maire doit motiver son projet et le présenter à la population dans le cadre d'un large débat public.

Il a aussi été évoqué les promesses de campagne du candidat Gérard Dubrac qui promettait l'organisation d'un référendum local sur tout projet d'ampleur pour la ville.

L'ASPPA appelle tous les Condomois et Condomoises à utiliser les cahiers de doléances mis à disposition de la population à la mairie et demande d'aller y consulter la dernière version du projet des promenades.

Marc Le Saux



Madame Chantal Fauché présente les actions de l'ASPPAR



Débat avec la salle



Permis d'aménagement des promenades



Projet de revêtement du sol des promenades



Les promenades côté kiosque



Les promenades côté monument aux morts - Photos Marc Le Saux